



# MANUTENTION FERROVIAIRE

## POUR VOUS & PAR VOUS !

Nous vous accompagnons aujourd'hui pour :

#1

obtenir des CDI aux salariés intérimaires ou en CDD ;

#2

passer les salariés à temps partiel en temps plein ;

#3

revaloriser les salaires et les primes à hauteur minimum de l'inflation afin de lutter contre la vie chère ;

#4

imposer la Convention Collective Nationale Manutention Ferroviaire aux nouvelles entreprises qui arrivent sur le marché.

Consciente des enjeux d'aujourd'hui et de demain, l'UNSA-Ferroviaire vous accompagne. Pas de promesses non tenues comme c'est trop souvent le cas avec d'autres organisations syndicales.



Nous vous accompagnerons demain pour éviter que l'ouverture à la concurrence des lignes ferroviaires ne viennent dégrader vos conditions de travail.

**L'UNSA-Ferroviaire propose aussi tout une gamme de services à ses adhérents :**

- offres téléphoniques remises ;
- offres partenaires ;
- e-boutique ;
- services juridiques.



Pour en profiter dès à présent, rendez-vous sur notre site internet :



[www.unsa-ferroviaire.org](http://www.unsa-ferroviaire.org)

Votre contact :

# À l'UNSA-Ferroviaire, j'adhère !

JE SOUHAITE  
ADHÉRER  
DIRECTEMENT  
EN LIGNE



## BULLETIN D'ADHÉSION

### J'ADHÈRE À L'UNSA-FERROVIAIRE

Je donne mon consentement pour que les informations me concernant collectées à l'aide de ce formulaire fassent l'objet d'un traitement informatisé réalisé par l'UNSA-Ferroviaire, pour les finalités de gestion des adhérents, me faire bénéficier des offres de ses partenaires et me proposer de m'aider lors de problèmes avec mes employeurs. Je suis informé que mes données seront conservées dans la limite des prescriptions légales et que je peux retirer mon consentement à tout moment en cliquant sur l'onglet « suppression compte ».

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée ainsi que du règlement européen, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant ainsi que de limitation et d'effacement en vous adressant à [dpo@unsa-ferroviaire.org](mailto:dpo@unsa-ferroviaire.org)

#### LIEU, DATE & SIGNATURE

VILLE

DATE

SIGNATURE

PARRAINÉ PAR (FACULTATIF)

#### VOS COORDONNÉES PERSONNELLES

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

EMAIL

TÉLÉPHONE

#### VOS COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

N° DE CP\*

CLASSE

CP\*

CDI

CDD

ALTERNANT

ENTREPRISE PRIVÉE

EMPLOI TYPE

LA SA / L'ENTREPRISE PRIVÉE

ÉTABLISSEMENT

TÉLÉPHONE

#### MONTANT DES COTISATIONS

AGENTS	CLASSE	COTISATION ANNUELLE BRUTE	COTISATION MENSUELLE NETTE	COTISATION ANNUELLE NETTE
ALTERNANTS & CDD		12 €	0,34 €	4,08 €
AGENTS SNCF ET SALARIÉS DES ENTREPRISES FERROVIAIRES PRIVÉES	CLASSE 1	90 €	2,55 €	30,06 €
	CLASSE 2	95 €	2,69 €	32,30 €
	CLASSE 3	105 €	2,98 €	35,70 €
	CLASSE 4	125 €	3,54 €	42,50 €
	CLASSE 5	142 €	4,02 €	48,28 €
	CLASSE 6	170 €	4,82 €	57,80 €
	CLASSE 7	190 €	5,38 €	64,60 €
	CLASSE 8	245 €	6,94 €	83,30 €
	CLASSE 9	280 €	7,93 €	95,20 €
RETRAITÉS	RETRAITÉS	48 €	1,36 €	16,32 €
	RÉVERSION	24 €	0,68 €	8,16 €

Article 199 quater C du Code des impôts : le crédit d'impôt est de 66 % du montant de la cotisation. Si vous ne payez pas d'impôt sur le revenu, les services fiscaux vous remboursent le crédit d'impôt par chèque.